



Département de
biologie
médicale

- Christ-Roi (Gestion du prélèvement)
- CHUL
- Hôpital Chauveau (laboratoire)
- Hôpital de l'Enfant-Jésus
- Hôpital du Saint-Sacrement
- Hôpital Jeffery Hale (laboratoire)
- Hôpital Saint-François d'Assise
- Hôpital Sainte-Anne de Beauport (laboratoire)
- L'Hôtel-Dieu de Québec

Identification du patient : apposer la plaque adressographée ici

Mandat de délivrance

COMPARAÎT :

(Nom, prénom du patient ou de l'autorité parentale et date de naissance)

Ci-après nommé « le mandant ».

LEQUEL, par les présentes, nomme et constitue

(Nom, prénom et date de naissance)

(Adresse)

à titre de mandataire aux fins de retirer de la Banque de sang du CHU de Québec les produits sanguins prescrits pour l'utilisation du mandant.

Le mandant doit informer le mandataire de la condition et température de transport du dit produit.

Signature du mandant

Date

Sans la présentation du mandat et de la carte d'usager, le service ne procédera pas à la distribution des produits.

Ce mandat est obligatoire pour l'obtention des produits sanguins par une personne autre que le receveur.

***Acheminer à la banque de sang**